



CC du Val Saint-Vitois (Siren : 242504421)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Saint-Vit
Arrondissement	Besançon
Département	Doubs
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	14/12/2001
Date d'effet	14/12/2001

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Pascal ROUTHIER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	1 rue des bosquets
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	25410 Saint VIT
Téléphone	03 81 87 52 22
Fax	03 81 87 52 27
Courriel	communaute.valsaintvitois@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	10 192
Densité moyenne	104,74

Périmètre

Nombre total de communes membres : 16

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
25	Abbans-Dessous (212500011)	240
25	Abbans-Dessus (212500029)	314
25	Berthelange (212500557)	270
25	Byans-sur-Doubs (212501050)	582
25	Corcelles-Ferrières (212501621)	192
25	Corcondray (212501647)	127
25	Etrabonne (212502256)	198
25	Ferrières-les-Bois (212502355)	326
25	Lantenne-Vertière (212503262)	548
25	Mercey-le-Grand (212503742)	486
25	Pouilley-Français (212504666)	794
25	Roset-Fluans (212505028)	469
25	Saint-Vit (212505275)	4 794
25	Veslesmes-Essarts (212505945)	330
25	Villars-Saint-Georges (212506166)	247
25	Villers-Buzon (212506224)	275

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 18

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales <i>réhabilitation des décharges inscrites à l'inventaire de l'ADEME; Action d'animation et de promotion de l'environnement. Valorisation des énergies renouvelables</i>
Sanitaires et social
- Action sociale <i>actions dans le domaine de la petite enfance limitées à la réalisation, l'aménagement, la gestion et le fonctionnement d'infrastructures pour l'accueil des enfants en structures collectives (: halte garderie les Pandas et le Trotti-Bus)</i>
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique <i>sont reconnues d'intérêt communautaire : sur Saint -Vit : la Foulottière (avec TPZ), sur Vélesmes-Essarts : (11ha) au Chauffour et aux Baignes, devra être reconnue au SCOT, sur Pouilley-Français : 8ha, zone 3NA du POS communal, depuis la limite communale avec St-Vit, entre voie ferrée et RN 73 et reconnue au SCOT.</i>

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)
: études, réalisation et gestion d'équipements immobiliers nécessaires au maintien ou au développement d'activités économiques : tous les bâtiments construits sur la propriété de la cc sont d'IC; Les actions en faveur du développement et de la promotion d'activités économiques (artisanat, commerce, agriculture, tourisme) sont reconnues d'intérêt communautaire lorsqu'elles sont menées dans le cadre d'une ORAC et que leur zone de chalandise ou de rayonnement dépasse 5 communes ou lorsqu'elles concernent un projet multiservices. Les actions tutorales en faveur des demandeurs d'emploi sont d'intérêt communautaire.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs
sont reconnus d'intérêt communautaires : - les équipements (investissement et gestion) dont le caractère est original ou ayant un rayonnement qui permet de confirmer le caractère intercommunal des usagers.

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs
sont reconnus d'intérêt communautaires : - les bassins de Saint-Vit au lieu-dit "la Roche Claude" (35 ha) - les équipements (investissement et gestion) dont le caractère est original ou ayant un rayonnement qui permet de confirmer le caractère intercommunal des usagers.

- Activités culturelles ou socioculturelles
- études liées à la jeunesse et concernat plus de la moitié des communes ou ayant un rayonnement permettant de confirmer le caractère intercommunal des usagers. - actions en faveur du développement des activités socio-culturelles et sportives reconnues d'intérêt communautaire. Sont reconnues d'intérêt communautaires : les actions occasionnelles dans ce domaine qui, de par l'origine intercommunale avérée des bénéficiaires et leur caractère original méritent d'être prises en charge par la cc,

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
 - Plans locaux d'urbanisme
coordination des cartes communales et plans locaux d'urbanisme
 - Constitution de réserves foncières
 - Organisation des transports non urbains
mise en place d'un service de transport à la demande sur l'ensemble de la cc

Développement touristique

- Tourisme
actions animation et promotion du tourisme portant sur la découverte du patrimoine

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays
 - NTIC (Internet, câble...)
étude et mise en oeuvre d'un réseau de télécommunication à haut et très haut débit, gestion d'un site internet.
 - Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage
 - Autres
gestion du bâtiment de la perception de Saint-Vit création et gestion de zone de développement éolien

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
25	Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Bisontine (252501317)	SM fermé	212 718
25	S.Y.B.E.R.T.(mixte) (252508247)	SM fermé	235 804

25	Syndicat de la Perception de Saint-Vit (252506977)	SM fermé	21 871
----	--	----------	--------

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)